

**Cabinet
Adjoint à la DASEN
en charge du premier degré**

Affaire suivie par :
Gilles BOUSQUET
Tél : 01 64 41 26 09
Mél : ce.77iena@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte-Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 18 octobre 2021

Monsieur le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles,
Mesdames et Messieurs les enseignants,

s/c Mesdame et Messieurs les Inspecteurs
de l'éducation nationale,

Objet: Projet d'école 2022-2025

Après avoir reporté d'une année la mise en œuvre concrète du projet d'école 2022-2025, il est grand temps de relancer la réflexion au sein des équipes d'école et de circonscription.

Trois points clés

- Le projet d'école fédère une réflexion d'équipe.
- Il s'inscrit dans la dynamique de l'évaluation d'école dont « le point d'aboutissement est la formalisation du projet d'école ».
- Il est un instrument de cohérence tant à l'intérieur de l'école et du réseau éducatif local que dans les relations avec les partenaires impliqués.

1/ Rappel de quelques données essentielles

Le projet d'école est un puissant levier visant à améliorer les performances scolaires des élèves. Il favorise l'acquisition de l'ensemble des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'amélioration des résultats pour tous les élèves reste la priorité des priorités au même titre que les évaluations nationales et les plans français et mathématiques dans lesquels les enseignements fondamentaux prennent toute leur place.

Il favorise l'évolution des pratiques et la mise en réflexion des équipes pédagogiques sur des choix précis, argumentés et assumés collectivement.

Le Projet d'Ecole qui va débiter en 2022 s'inscrit dans un contexte de continuité des orientations du précédent projet et des actions pertinentes engagées dans l'école et le cycle.

Comme à l'accoutumée, le bilan qualitatif et quantitatif du précédent projet d'école reste un point d'appui fiable pour amorcer une nouvelle réflexion, complété par un recueil de données significatives propres à l'école et son environnement.

J'attire votre attention sur le fait que l'efficacité du nouveau projet reposera sur l'engagement de l'équipe dans son élaboration, dans sa mise en œuvre comme dans son évaluation.

2/ Priorités nationales mises en œuvre à la rentrée 2021 qu'il convient de faire figurer obligatoirement dans le nouveau projet d'école :

- Première priorité nationale : les enseignements fondamentaux centrés autour des plans français et mathématiques, des constellations et des feuilles de route maternelle et Cycle 3,
- Deuxième priorité nationale : les évaluations nationales qui requièrent une analyse partagée à l'intérieur de chaque cycle et inter-cycles, à partir d'une exploitation à rebours ; les mises en œuvre complémentaires pour accompagner les élèves pour lesquels la maîtrise est insuffisante,
- Troisième priorité nationale : l'enseignement de l'EPS et le suivi des Réformes prioritaires gouvernementales, anciennement Objets de la Vie Quotidienne (OVQ) : « savoir nager et aisance aquatique » ; « savoir rouler » ; les 30 minutes d'activité physique quotidienne,
- Quatrième priorité nationale : la maternelle : mise en œuvre généralisée des GS24 et des dédoublements à 12 en Education Prioritaire ; la prise en compte des principaux éléments de la feuille de route maternelle en lien avec les programmes modifiés,
- L'usage du numérique.

Conformément à la maquette départementale, les trois orientations du projet d'école pourront prendre la forme suivante :

➤ **Orientation 1 : français** (*plan français, constellations, évaluations nationales, feuilles de route Cycle 3 et maternelle*).

La fluence sera un des objectifs prioritaires visé au cycle 3.

➤ **Orientation 2 : mathématiques** (*plan mathématiques, constellations, évaluations nationales, feuilles de route Cycle 3 et maternelle*).

La résolution de problèmes sera un des objectifs prioritaires visé aux cycles 2 et 3.

➤ **Orientation 3 : éducation physique et sportive (EPS)** (mise en œuvre dans la classe et/ou dans l'école de l'enseignement de l'EPS, suivi des Objets de la Vie Quotidienne (OVQ) (*savoir nager et aisance aquatique ; savoir rouler ; 30 minutes d'activité physique quotidienne*)).

Pour chacune des orientations, vous veillerez à envisager des usages quotidiens du numérique en mobilisant les équipements et les ressources au service de nouvelles pratiques professionnelles.

Calendrier opérationnel de mise en œuvre :

Phase 1 : « bilan et réflexion » D'octobre 2021 à janvier 2022 <i>« Accompagnement et régulation par l'équipe de circonscription »</i>	
<p>« L'examen du contexte de l'école conduit à s'interroger au préalable sur son environnement social et économique, sur ses caractéristiques territoriales et sur les caractéristiques des élèves et des personnels qu'elle accueille. On peut distinguer le contexte interne et le contexte externe de l'école ».</p> <ul style="list-style-type: none"> •Établir le bilan écrit du projet en cours : appréciation qualitative et quantitative (Annexe 1 : Fiche d'aide - Bilan projet d'école par objectif). •Recueillir les données significatives de l'état de l'école et les analyser. 	
Phase 2 : « finalisation et validation » De février à juin 2022 <i>« Accompagnement et régulation par l'équipe de circonscription »</i>	
<p>Du 1^{er} février au 15 avril 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> •Formalisation du projet d'école 2022-2025 <p>Définir les objectifs dans les trois orientations départementales (français, mathématiques et EPS) (Annexe 2 Fiche d'aide - Ressources enseignants et annexe 3 – Fiche d'aide - Pour une école inclusive). Envisager un plan d'actions pour chacun des objectifs ciblés.</p>	
15 Avril 2022	Envoi du projet d'école à l'IEN pour lecture et validation.
Juin 2022	Présentation du nouveau projet d'école au dernier conseil d'école.

Phase 3 A partir de septembre 2022
<ul style="list-style-type: none"> • Année 1 - Elaborer l'échéancier des actions prévues par l'équipe d'école. - Ajuster et réguler les objectifs, des actions menées : tenir compte de l'évaluation de l'école, des bilans successifs, des résultats obtenus aux évaluations nationales et internationales, des demandes ministérielles, de l'évolution du système éducatif... • Années 2 et 3 - Répéter cette analyse avant chaque rentrée. - Rédiger les avenants à chaque rentrée pour assurer la continuité du projet d'école.
De janvier à juin 2025
Bilan du projet d'école 2022-2025 et préparation du nouveau projet d'école.

Concrètement, pour vous aider dans la rédaction...

Pour formaliser la rédaction du projet d'école, un document au format « Excel » vous sera communiqué au moment de la phase2, accompagné d'une note explicative.

Le projet d'école, ainsi finalisé sur ce document, sera à renvoyer à l'IEN pour le 15 avril 2022, délai de rigueur, pour lecture et validation.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre professionnalisme pour faire du projet d'école un instrument efficace de pilotage pédagogique partagé au sein de votre école.

**Pour le recteur et par délégation,
La Directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,**


Valérie DEBUCHY

Annexes : fiches d'aide pour les directrices/directeurs

- Annexe 1 : Fiche d'aide - Bilan projet d'école par objectif
- Annexe 2 : Fiche d'aide - Ressources enseignant
- Annexe 3 : Fiche d'aide - Pour une école inclusive